



COMMUNIQUE AGREMENT ACHETEURS **CAMPAGNE 2018-2019**

titre de la campagne 2018-2019, à constituer leur dossier de demande d'agrément. Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs économiques désireux d'exercer en qualité d'acheteur de café/cacao au

Pédro, Yamoussoukro), et sur le Site : www.conseilcafecacao.ci (Abidjan, Abengourou, Aboisso, Adzopé/Agboville, Bongouanou, Daloa, Divo, Duékoué, Gagnoa, Man, Soubré, San-La liste des pièces à fournir est disponible à l'immeuble CAISTAB au 18ème étage, dans les Délégations Régionales

La procédure se décompose comme suit :

- L'identification préalable des acheteurs, de leurs pisteurs, de leurs installations et de leurs équipements par les Délégués Régionaux du Conseil Café-Cacao en collaboration avec le CDS;
- 2 Les frais uniques par dossier de demande d'agrément fixés à 100 100 F CFA et payable aux guichets de la banque ECOBANK sur le compte :

CI059 01001 121207317305 02;

ω. Le dépôt du dossier complet de demande d'agrément (documents + bordereau de versement ECOBANK) se fera au siège du Conseil du Café-Cacao, sis à l'Immeuble CAISTAB au 18 eme étage porte 18.08 aux jours ouvrés de 7 h 30

Les dossiers sont reçus du Jeudi 24 Mai 2018 au Vendredi 29 Juin 2018, délai de rigueur.

Seuls les dossiers complets seront réceptionnés et traités.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec Le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

La Direction Générale

Organisme créé par Ordonnance N°2011-481 du 28 décembre 2011 Immeuble Caistab 23^{ème} étage-Tél : 20 25 69 69 / 20 25 69 70 17 BP 797 ABIDJAN 17

16